



COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DE JANVIER 2010

1. Les élus CFDT demandent la régularisation dès le mois de janvier de la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

Nous avons fait une relance au niveau central, mais nous n'avons pas de retour. Il n'y a aucune nouvelle du Ministère des Finances. Au niveau local, nous sommes prêts pour l'application aux payes, les simulations fonctionnent.

Pas de réponse de la part du Ministère des Finances, mais personne au niveau de la Direction centrale pour apporter une réponse en terme de délais que cela soit aux salariés concernés et même aux Directions locales... Pourtant le DCRH s'était engagé à régler la situation pour Janvier. Au bout de 18 mois, il serait temps de reverser aux salariés les sommes dues.

2. Les élus CFDT demandent que le bordereau OSD de 0,41% soit appliqué sur la paie de janvier.
Il n'y a pas de problème pour son application en janvier.

Une réponse positive !

3. Les élus CFDT demandent qu'un animateur sécurité soit nommé à la ligne « Chenilles », suite au départ du titulaire du poste au VBCI montage, ils font également la même demande concernant l'activité peinture.

Pour ce qui est de l'animateur sécurité il n'est pas encore parti et reste encore à temps partiel aux chenilles. Pour ce qui concerne la peinture, c'est Eric Sinoir qui prendra la fonction avec un biseau sur le 1^{er} trimestre 2010 avec Dominique Thomas.

Répondre à son nouveau poste, se former, assumer un biseau sur son ancien poste et assurer la fonction d'animateur sécurité, n'est-ce pas un peu trop en demander ?

4. Les élus CFDT demandent à la Direction de prendre en compte le nouveau décret (n°2009-1547 du 11 décembre 2009) « Amiante » relatif au suivi post-professionnel des agents de l'état exposés à l'amiante.

Ce décret « amiante » est en cours d'analyse au niveau central ainsi qu'un autre portant sur les produits CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction). C'est un gros projet qu'il faudra prendre en compte par la suite au niveau du CHSCT.

C'est en effet un dossier important à traiter avec le CHSCT sans oublier les personnels conventions collectives exposés à ces produits nocifs pour la santé, il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures. Tous les personnels exposés doivent être traités de la même et de la meilleure façon.

5. Les élus CFDT demandent la mise en place de mobilier adapté (type plateau), pour les organisations syndicales à l'identique des autres entités du centre.

Il faut prendre contact avec Michel Bonnet pour ce qui concerne le mobilier pour les organisations syndicales pour la PFL le mobilier est en état.

C'est une question ancienne qui n'est toujours pas résolue. Tous les salariés doivent avoir du mobilier digne de ce nom, même les organisations syndicales (l'ère des vieux bureaux métalliques est pourtant bien révolue)...

Points divers abordés oralement par vos élus CFDT :

- Les EAD ont-ils démarrés à Roanne ?

Oui ! La campagne pour les EAD a débuté et doit se terminée fin février pour les cadres et fin mars pour les mensuels.

La CFDT rappelle l'importance des échanges avec son hiérarchique lors des EAD pour tout ce qui concerne le déroulement de carrière, l'évolution au poste ou la formation. N'hésitez pas à en parler aux militants CFDT !

- Le déneigement du parking sud aurait pu être mieux effectué et on demande que les trous soient comblés notamment pour les passages piétons.

Ce parking n'est pas de notre responsabilité, nous allons nous renseigner pour son entretien.

Cette réponse est étonnante car tout accident survenu sur le trajet est de la responsabilité de l'employeur. Pour le parking, il doit faire le nécessaire auprès du propriétaire pour garantir la sécurité.

- Le point sur la possibilité de tracter des remorques avec les chariots élévateurs doit être abordé en CHSCT en prenant en compte les différents sujets (réglementation, formation, moyens, entretien et réparations des remorques).

Le service PR travaille sur le sujet et un BI y sera consacré.

**L'Action
Constructive**